

Compte rendu d'expertise

Demandeur : Commune de Roquebrune-Cap-Martin

Lieu d'intervention : place Commissaire Harang

A. Motivations de cette demande d'intervention et objectif :

Les fragilités exprimées par quatre pins installés contre la façade d'un établissement scolaire ont interpellé monsieur Frédéric VIAL, responsable du service des espaces verts de la commune de Roquebrune-Cap-Martin.

Compte tenu de la sensibilité du site en termes de risques, monsieur VIAL a sollicité notre conseil pour une effectuer une analyse biomécanique et sanitaire de ces arbres et émettre des préconisations de gestion.

B. Situation des arbres analysés :

Les pins ont été positionnés, à l'estime, sur la prise de vue aérienne ci-jointe.

Les pins A et B, ne sont pas inclus dans la commande, mais au vu de leur état, ils ont néanmoins fait l'objet d'une recommandation.

Tous ces arbres sont installés dans un espace très urbanisé, protégé des vents dans certains cas, mais subissant, des vents d'est de violentes turbulences induites par le bâti. La présence du bâti à proximité immédiate perturbe l'architecture racinaire de ces arbres et limite les possibilités d'ancrage.



C. Les arbres

1) Le pin 01

Il présente une forte inclinaison induite par le tropisme, mais aussi, à la vue de l'axe de croissance des pousses des années précédentes, par une dégradation progressive de l'ancrage à l'opposé du penchant.

On constate au niveau de la base du tronc, à l'opposé du penchant, une dépression, confirmant la présence d'une anomalie de l'architecture racinaire.

L'arbre est incapable de se maintenir de façon pérenne et l'affaissement sera continu jusqu'à la rupture. Cette dernière pouvant être déclenchée par la gravité après de fortes pluies.



Probabilité de rupture							Abattage dans les plus brefs délais
0	1	2	3	4	5	6	Présence de lésions déterminantes avec l'expression d'un travail préalable à la ruine
						x	
Travaux : Abattage							
Cible : voie publique				Etat de veille : hypovigilance.			
Intensité de la fréquentation :				régulière et forte ponctuellement en densité			
Indice de dangerosité potentielle :				majeur			

Compte rendu d'expertise

Demandeur : Commune de Roquebrune-Cap-Martin

Lieu d'intervention : place Commissaire Harang

2) Le pin 02

Ce pin, au feuillage plus dynamique que son voisin, subit moins la contrainte liée au tropisme que l'arbre 1. Le tronc a été sectionné et seule subsiste la structure qui avait un statut de branche. Au niveau de cette coupe, on perçoit une anomalie structurelle en devenir, sans être à un niveau critique actuellement.



La base du tronc présente, de façon très marquée, une dépression résultant d'une défaillance de l'architecture racinaire.

La situation de cet arbre, contre la façade du bâtiment, lui fait subir des turbulences qui induisent une incertitude sur son devenir.



Probabilité de rupture							Abattage dans les plus brefs délais
0	1	2	3	4	5	6	Présence et/ou suspicions de lésions pouvant permettre la ruine de l'arbre
					x		
Travaux : <i>Abattage</i>							
Cible : <i>voie publique</i>				Etat de veille : <i>hypovigilance.</i>			
Intensité de la fréquentation : <i>régulière et forte ponctuellement en densité</i>				Indice de dangerosité potentielle : <i>fort</i>			

3) Le pin 03

Cet arbre porte de nombreuses plaies de taille sur la hauteur du tronc.

Au niveau de la base du tronc, on perçoit aussi une dépression, sous le penchant, mais sans générer, actuellement, de risque. Une évolution est attendue dans les prochaines années.

Mais la suppression des arbres voisins risque de la fragiliser, dans ce cas son abattage est recommandé concomitamment au moment de l'abattage de ses voisins.



Probabilité de rupture							si maintien, visite de contrôle en été 2017
0	1	2	3	4	5	6	Risque flou et évolutif, anomalies ou lésions fragilisant le sujet à un terme proche
				x			
Travaux : <i>Abattage recommandé concomitamment avec ses voisins</i>							
Cible : <i>voie publique</i>				Etat de veille : <i>hypovigilance.</i>			
Intensité de la fréquentation : <i>régulière et forte ponctuellement en densité</i>				Indice de dangerosité potentielle : <i>en devenir</i>			

Compte rendu d'expertise

Date d'intervention : 04/10/2016

Demandeur : Commune de Roquebrune-Cap-Martin

Lieu d'intervention : place Commissaire Harang



4) Le pin 04

Le feuillage de ce pin, très léger, nous informe d'un état de stress marqué. Sur le tronc, à l'opposé du penchant, se diffuse de façon gravitaire, une nécrose du périoderme.

Cette fragilité pourra permettre la ruine de l'arbre, sans la présence nécessaire d'un déclencheur.

L'abattage est requis dans les plus brefs délais.



Probabilité de rupture							Abattage dans les plus brefs délais
0	1	2	3	4	5	6	Présence de lésions déterminantes avec l'expression d'un travail préalable à la ruine
						x	
Travaux : Abattage							
Cible : voie publique				Etat de veille : hypovigilance.			
Intensité de la fréquentation :				régulière et forte ponctuellement en densité			
Indice de dangerosité potentielle :				majeur			



5) Le pin 05

La très forte inclinaison traumatique de ce pin impose aux mats racinaires, à l'opposé du penchant, de très fortes tensions. A l'observation de la morphologie de la



base du tronc, on constate un affaissement (cause ?) sous le penchant et une absence d'accompagnement de l'ancrage à l'opposé du penchant.

L'absence de redressement des pousses terminales nous informe d'une incapacité de son potentiel de réaction à s'adapter à cette nouvelle posture. L'effondrement de l'arbre est attendu à court terme, et ce, sans la présence nécessaire d'un déclencheur... **Arbre très dangereux**

Probabilité de rupture							Abattage dans les plus brefs délais
0	1	2	3	4	5	6	Présence de lésions déterminantes avec l'expression d'un travail préalable à la ruine
						x	
Travaux : Abattage							
Cible : voie publique				Etat de veille : hypovigilance.			
Intensité de la fréquentation :				régulière et forte ponctuellement en densité			
Indice de dangerosité potentielle :				majeur			

Compte rendu d'expertise

Date d'intervention : 04/10/2016

Demandeur : Commune de Roquebrune-Cap-Martin

Lieu d'intervention : place Commissaire Harang

6) Le pin 06

Le pin n°6 présente aussi des anomalies racinaires, leur présence est confirmée par la morphologie de la base du tronc, mais sans la même ampleur et sans avoir actuellement les expressions aussi aiguës.

Le niveau de risque évolutif est légèrement moins prononcé, mais néanmoins présent.



Probabilité de rupture							si maintien, visite de contrôle en été 2017
0	1	2	3	4	5	6	Risque flou et évolutif, anomalies ou lésions fragilisant le sujet à un terme proche
				x			
Travaux : <i>Abattage recommandé concomitamment avec ses voisins</i>							
Cible : <i>voie publique</i> Etat de veille : <i>hypovigilance.</i>							
Intensité de la fréquentation : <i>régulière et forte ponctuellement en densité</i>							
Indice de dangerosité potentielle : <i>en devenir</i>							

Ayant le sentiment d'avoir répondu, sur des bases biologiques, objectivement et pleinement aux questions qui nous étaient posées nous avons clos ce rapport, établi en quatre pages numérotées d'une à quatre, ce vingt octobre deux mille seize.

Au titre de la propriété intellectuelle, la société Agrobio TECH reste propriétaire des connaissances antérieures et acquises dans le cadre de cette étude. Les éléments techniques de ce rapport ainsi que la méthodologie ne pourront pas, sans accord de la société, être reproduits, diffusés, exploités ou communiqués hors du cadre strict de cette expertise ainsi que des démarches administratives, judiciaires et techniques qui y sont liées. Tous les lecteurs s'imposeront les mêmes obligations.

Robert BIGEL
Expert Conseil en Arboriculture Ornementale
Membre de Plante et Cité
Administrateur du Groupe d'Etudes de l'Arbre
Partenaire de l'INRA Unité expérimentale Entomologie et Forêt Méditerranéenne Avignon
Membre du Comité scientifique du Centre Etudes et de Recherches sur les Palmiers
Membre de la Commission Nationale « Zones Non Agricoles » de l'AFPP
Membre fondateur et administrateur du Groupement des Experts en Arboriculture Ornementale
Titulaire du Certificat de prescription de produits phytosanitaires
Titulaire du Certificat d'Agrément PPP
Membre de l'Association des Médiateurs Indépendants (AMI)



SARL au capital de 7500 € Résidence du Bois de Boulogne A - 80 route de Grenoble - 06200 NICE

Téléphone : +33 (0)4 93 96 32 80 - Courriel : agrobio.tech@orange.fr

Numéro TVA : FR35500019229 - SIRET : 50001922900029 - Code APE : 7112B

Agrément - Conseil PPP - sous le numéro : PA 01519 DRAAF PACA - Organisme de formation enregistré sous le n° 93.06.07656.06